

Ecole Primaire Publique

 rue

71.....

 03 85

 ec-el-.....@ac-dijon.fr

RENTRÉE SCOLAIRE Septembre 202....



Enfants concernés = nés en 202..... + nouveaux arrivés dans la commune

L'inscription se fait en deux temps :

1) Inscription à la mairie :

Les parents des nouveaux élèves doivent contacter la Mairie pour obtenir un certificat d'inscription.

2) Admission à l'école :

Elle s'effectuera **sur rendez-vous** auprès du Directeur / de la Directrice :

(Dates)

Les parents apporteront les pièces suivantes :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie,
- le carnet de santé de l'enfant ou un certificat médical attestant que ses vaccinations sont à jour.